



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

UFC – Que Choisir 56, attribution d'une subvention

DEL-2011-071

Numéro de la délibération : 2011/071

Nomenclature ACTES : Finances locales - subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 29/06/2011

Date de convocation du conseil : 23/06/2011

Date d'affichage de la convocation : 23/06/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL.

Étaient représentés : M. Henri LE DORZE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PERESSE.

Était absent : M. Claude LE BARON.

UFC – Que Choisir 56, attribution d'une subvention

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

L'antenne locale de l'UFC Que Choisir du Morbihan est au service des consommateurs Pontivyens depuis 2007.

Elle accueille et renseigne tous les consommateurs du secteur de Pontivy, intervient en leur nom, et assure régulièrement leur représentation dans différentes instances locales, départementales ou régionales.

L'association a traité 222 litiges en 2010 dont 22 % concernent le logement et l'immobilier.

A ce titre, l'association sollicite l'attribution d'une subvention afin d'aider au développement de son activité au plan local.

Nous vous proposons :

- D'attribuer une subvention de 250 euros à l'association UFC – Que Choisir 56 – Antenne de PONTIVY, au titre de l'année 2011.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 30 juin 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**